CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Peintre automobile)

Entraînement professionnel - CAP peintre automobile [85946d8d3f31]

Session 2026

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Peintre automobile, veuillez visiter :
cappeintreautomobile.fr/annales-sujets-et-corriges

SUJET BLANC • CORRIGÉ PÉDAGOGIQUE

CAP peintre automobile — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-peintre-automobile-50025441** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Analyser et préparer la remise en état d’un pare-chocs en PP
6 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Calculer une préparation de teinte et analyser la qualité d’application
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 1

16.0 points

Étude professionnelle 1 — Analyser et préparer la remise en état d'un pare-chocs en PP

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir de D1, relevez le matériau du pare-chocs et les deux caractéristiques du dommage ou de son environnement qui sont nécessaires pour évaluer si la réparation peut être envisagée.

D1 identifie le pare-chocs comme étant en polypropylène (PP), un thermoplastique. Deux caractéristiques déterminantes à vérifier sont l'étendue du dommage — la fissure décrite mesure 45 mm sur le retour inférieur — et l'état des fixations proches, qui doivent rester saines. L'accessibilité de la zone est également un critère de décision à confirmer selon D1.

RÉPONSE À RETENIR

Matériau : PP thermoplastique. Deux caractéristiques à examiner : l'étendue de la fissure et l'état des fixations proches. Il faut aussi confirmer l'accessibilité de la zone.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> En vous appuyant sur D1 et D2, indiquez la méthode de réparation qui peut être étudiée dans ce cas et une condition de dossier qui imposerait de suspendre la décision et d'alerter le responsable.

D1 et D2 permettent d'envisager l'étude d'une réparation par collage, à condition que la compatibilité du système choisi avec le PP soit confirmée et que les contrôles préalables soient satisfaisants. La décision doit notamment être suspendue si la fissure se prolonge ; il faut alors signaler l'anomalie au responsable. D'autres conditions de suspension sont également prévues : fixation endommagée, zone inaccessible ou matériau insuffisamment identifié.

RÉPONSE À RETENIR

Méthode étudiée : réparation par collage avec un système compatible avec le PP, sous réserve des vérifications et des instructions du produit réellement retenu. Exemple de motif d'alerte : prolongement de la fissure, à signaler au responsable.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Rédigez une préparation écrite de l'intervention en quatre étapes ordonnées : vérification avant décision, protection et organisation du poste, prise en compte des informations de sécurité, puis contrôles à prévoir après réparation. Ne décrivez pas de gestes détaillés ni de paramètres absents des documents.

1. **Vérification avant décision :** après nettoyage, réévaluer le support et confirmer l'étendue du dommage, l'état des fixations, l'accessibilité de la zone, l'identification du PP et la compatibilité du système envisagé. Si une condition n'est pas remplie ou demeure incertaine, suspendre la décision et consulter le responsable.
2. **Protection et organisation du poste :** prévoir la protection du véhicule et des surfaces voisines, maintenir le poste rangé et séparer les déchets selon les consignes de l'établissement. Si l'équipe habilitée décide une dépose, les pièces déposées seront identifiées et protégées contre les chocs et les rayures.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. **Informations de sécurité :** avant toute intervention réelle, consulter les informations de sécurité propres aux produits effectivement retenus ainsi que leurs instructions. Le sujet ne fournissant pas de dosage, de température, de durée ni de geste d'application, aucun de ces paramètres n'est ajouté.
4. **Contrôles après réparation :** prévoir un contrôle visuel et tactile prudent de la stabilité, de la régularité du contour, de l'absence de fissure prolongée ou de fixation détériorée, du profil par rapport à la référence et de l'état de surface permettant la préparation des fonds. Décrire et transmettre toute anomalie ; ne pas déclarer conforme une zone qui échoue à un critère.

RÉPONSE À RETENIR

La préparation respecte l'ordre demandé : vérification avant décision, protection et organisation, prise en compte des informations de sécurité, puis contrôles après réparation. La réparation reste envisagée sous réserve des vérifications ; aucun paramètre absent n'est inventé.

Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Citez trois informations de D1 ou D2 à inscrire ou à confirmer dans le compte rendu avant de conclure sur la conformité de l'intervention.

Trois informations à inscrire ou à confirmer avant de conclure sur la conformité sont : 1) l'identification de l'intervention et du support, notamment V-18, OR-218 et pare-chocs en PP ; 2) la méthode envisagée et la confirmation de la compatibilité du système de collage avec le PP ; 3) les résultats des vérifications et contrôles, notamment l'étendue de la fissure, l'état des fixations, l'accessibilité et toute anomalie observée. La décision à faire confirmer en cas de doute est également à communiquer au responsable.

RÉPONSE À RETENIR

À consigner ou confirmer : identification de l'intervention et du matériau ; méthode envisagée et compatibilité du système ; résultats des vérifications et contrôles, avec les anomalies éventuelles.

Question 1.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Le contrôle fictif révèle que la fissure s'est prolongée et qu'un point de fixation est détérioré. Au regard de D2, quelle décision prenez-vous et à qui transmettez-vous l'anomalie ?

D2 prévoit de reporter la réparation si la fissure se prolonge ou si un point de fixation est endommagé. Comme ces deux anomalies sont constatées, je suspends la décision de poursuivre et je les décris au responsable d'atelier avant toute suite.

RÉPONSE À RETENIR

Décision : reporter la réparation et ne pas déclarer l'intervention conforme. Destinataire de l'alerte : le responsable d'atelier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Expliquez en quoi le contrôle du profil et de l’état de surface intervient dans la décision de poursuivre vers la préparation des fonds. Dans votre réponse, distinguez les critères fournis dans D2 de la valeur de 1 mm, qui est une convention fictive du cas.

La poursuite vers la préparation des fonds dépend du contrôle de la zone réparée : le contour doit être régulier par rapport à la forme voisine et l’état de surface doit permettre cette préparation. Il faut également vérifier la stabilité et l’absence de fissure prolongée ou de fixation détériorée ; une anomalie impose d’être décrite et transmise, et non de déclarer la zone conforme. D2 indique qu’un écart de profil supérieur à 1 mm par rapport au profil de référence serait signalé au responsable. Cette valeur de 1 mm est uniquement une convention pédagogique interne à ce cas, ni une tolérance réglementaire ni une prescription constructeur.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les critères qualitatifs de D2 sont un contour régulier et un état de surface adapté à la préparation des fonds, ainsi que l’absence des anomalies indiquées. Le seuil de plus de 1 mm est une convention fictive du cas pour signaler un écart de profil.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

24.0 points

Étude professionnelle 2 — Calculer une préparation de teinte et analyser la qualité d'application

Question 2.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Quel code couleur et quelle variante devez-vous retenir pour le cas V-42 ? Justifiez votre choix à partir des informations de comparaison de D3.

D3 donne le code couleur PA-47 pour le véhicule V-42. Lors de la comparaison sous l'éclairage de contrôle, la plaquette A est décrite comme plus verte et plus sombre que la référence, tandis que la plaquette B est jugée la plus proche. La variante à retenir est donc la B.

RÉPONSE À RETENIR

Code couleur : PA-47. Variante retenue : B.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez, en m², la surface rectangulaire approximative à traiter. Écrivez la formule avec les unités, en utilisant la longueur et la largeur données dans D3.

La surface rectangulaire approximative se calcule en multipliant la longueur par la largeur : $0{,}80\ \text{m} \times 0{,}45\ \text{m} = 0{,}36\ \text{m}^2$. Il s'agit de l'approximation fournie pour le calcul, et non de la géométrie exacte d'une porte.

RÉPONSE À RETENIR

Surface rectangulaire approximative : $0{,}36\ \text{m}^2$.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez la masse totale de base prête à l'emploi à préparer pour deux couches, en appliquant la consommation de D3 puis la réserve de 20 %. Présentez les étapes et donnez le résultat en grammes.

Pour deux couches, la masse avant réserve est la surface multipliée par la consommation par mètre carré et par couche, puis par le nombre de couches : $0{,}36 \times 130 \times 2 = 93{,}6\ \text{g}$. La réserve fictive de 20 % revient à multiplier cette masse par $1{,}20$: $93{,}6 \times 1{,}20 = 112{,}32\ \text{g}$. Le résultat correspond à la masse totale de base prête à l'emploi, conformément à D3.

RÉPONSE À RETENIR

Masse totale à préparer, réserve comprise : $112{,}32\ \text{g}$ de base prête à l'emploi.

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir de la masse totale obtenue à la question E2-Q3 et de la formule de D4, calculez la masse de chacun des composants A, B, C et D. Donnez quatre résultats en grammes et vérifiez que leur somme correspond à la masse totale préparée.

Les proportions de D4 s'appliquent à la masse totale de $112{,}32\ \text{g}$. Les calculs sont : A, $112{,}32 \times 0{,}62 = 69{,}6384\ \text{g}$, soit $69{,}64\ \text{g}$ au centième ; B, $112{,}32 \times 0{,}24 = 26{,}9568\ \text{g}$, soit $26{,}96\ \text{g}$; C, $112{,}32 \times 0{,}10 = 11{,}232\ \text{g}$, soit $11{,}23\ \text{g}$; D, $112{,}32 \times 0{,}04 = 4{,}4928\ \text{g}$, soit $4{,}49\ \text{g}$. La somme des masses arrondies au

FormaV - document d'entraînement non officiel

centième est $69{,}64 + 26{,}96 + 11{,}23 + 4{,}49 = 112{,}32$ g, égale à la masse totale préparée.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : $69{,}64$ g ; B : $26{,}96$ g ; C : $11{,}23$ g ; D : $4{,}49$ g. Vérification : la somme des masses arrondies est $112{,}32$ g.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Rédigez trois contrôles ou points de préparation à effectuer avant l'application, en vous limitant aux informations disponibles dans D3 et D4. Ne proposez pas de réglage chiffré absent du dossier.

1. Confirmer le code PA-47 et retenir la variante B, puisque la plaquette B est jugée la plus proche de la référence dans D3.
2. Vérifier la masse de base prête à l'emploi calculée pour les deux couches, réserve comprise, puis sa répartition selon la formule B de D4 ; les proportions données totalisent 100 %.
3. Confirmer que le support de porte a déjà été préparé et contrôlé par l'équipe et que la demande porte bien sur une base métallisée suivie d'un vernis brillant. Aucun réglage chiffré absent du dossier n'est ajouté.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trois points de préparation : valider le code et la variante ; vérifier la quantité calculée et sa répartition selon la formule ; confirmer l'état de préparation du support et le système prévu, base métallisée puis vernis brillant.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Dans le relevé de D4, identifiez les trois défauts d'application ou d'aspect observés et indiquez pour chacun s'il concerne la base ou le vernis.

Le relevé de D4 distingue trois défauts : un léger nuage sombre dans la zone métallisée, qui concerne la base ; une poussière observée dans le vernis ; et une coulure près du bord inférieur, qui concerne également le vernis.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Nuage sombre : base. Poussière : vernis. Coulure près du bord inférieur : vernis.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Pour chacun des trois défauts relevés dans D4, proposez une orientation de correction compatible avec la table interne du document. Précisez pour quel défaut une évaluation préalable de l'état du film est explicitement nécessaire.

Pour le nuage sombre de la base, vérifier l'uniformité de l'application et la nuance, puis proposer une reprise adaptée de la base selon la procédure de l'atelier. Pour la poussière localisée dans le vernis, une rectification de surface suivie d'un polissage ou d'un lustrage peut être envisagée si l'état du film le permet et si la procédure de l'atelier l'autorise. Pour la coulure dans le vernis, évaluer d'abord l'état du film avant de choisir une correction adaptée, qui peut inclure une rectification suivie d'une finition. Les paramètres non fournis, comme un grain ou une durée, ne sont pas inventés ; les corrections proposées ne sont pas présentées comme déjà réalisées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Nuage dans la base : contrôler l’uniformité et la nuance, puis envisager une reprise adaptée. Poussière dans le vernis : envisager une rectification puis un polissage ou un lustrage, sous les conditions indiquées. Coulure dans le vernis : évaluer préalablement l’état du film, puis choisir une correction adaptée et une finition. L’évaluation préalable de l’état du film est explicitement requise pour la coulure.

Question 2.8.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Rédigez un compte rendu professionnel de trois phrases maximum au responsable : mentionnez le code et la variante retenus, les défauts constatés et la nécessité de contrôler les corrections avant de déclarer l’application conforme.

Compte rendu au responsable : « Pour le V-42, le code PA-47, variante B, est retenu d’après la comparaison des plaquettes. Le contrôle après application relève un nuage sombre dans la base, une poussière dans le vernis et une coulure près du bord inférieur ; les corrections restent à envisager ou à effectuer selon la procédure de l’atelier. L’application ne sera déclarée conforme qu’après les corrections nécessaires et le contrôle de leurs résultats. »

RÉPONSE À RETENIR

Compte rendu de trois phrases maximum : le code et la variante sont indiqués, les trois défauts sont nommés, et la conformité reste conditionnée aux corrections nécessaires et au contrôle de leur résultat.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-peintre-automobile-50025441
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37540/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/24056/456562
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Peintre automobile, classés par épreuve et par année :
cappeintreautomobile.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Peintre automobile reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
cappeintreautomobile.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.